



# PRÉFÈTE DE LA CREUSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Guéret, le 10 octobre 2022

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Élection municipale complémentaire partielle de Jalesches les dimanches 6 et 13 novembre 2022

À la suite de la démission de M. Nicolas CORNETTE, de ses fonctions de maire et conseiller municipal, démission acceptée par Madame la Préfète à la date du 1<sup>er</sup> septembre 2022, l'organisation d'une élection municipale partielle complémentaire s'impose afin de compléter le conseil municipal avant de procéder à l'élection d'un nouveau maire.

En raison de la démission antérieure d'un autre conseiller municipal, deux sièges sont à pourvoir.

La Préfète de la Creuse a fixé par arrêté du 15 septembre 2022, la convocation des électrices et des électeurs de cette commune. Le 1<sup>er</sup> tour a été fixé au dimanche 6 novembre 2022 et l'éventuel second tour aura lieu le dimanche 13 novembre 2022.

Le dépôt des candidatures est à réaliser à la préfecture de la Creuse le lundi 17 et le mardi 18 octobre 2022.

### Contact presse

#### Cabinet de la Préfète

Bureau départemental de la communication interministérielle

Victor FLEURY

Tél. : 05.55.51.58.95 – 06.31.79.06.08

Courriel. : [pref-communication@creuse.gouv.fr](mailto:pref-communication@creuse.gouv.fr)



[www.creuse.gouv.fr](http://www.creuse.gouv.fr)



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse